

## AVIS PUBLIC PUBLIÉ LE 21 OCTOBRE 2025

### **GRATUITÉ DU TRANSPORT EN COMMUN – 24 ET 31 DÉCEMBRE 2025 POUR LE TRANSPORT URBAIN ET ADAPTÉ, ET LES 25 DÉCEMBRE 2025 ET 1<sup>ER</sup> JANVIER 2026 POUR LE TRANSPORT ADAPTÉ**

La Société de transport de Sherbrooke publie, pour information, conformément à l'article 90 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* (RLRQ, c. S-30.01), un avis décrétant la gratuité du transport en commun pour le transport urbain et adapté les 24 et 31 décembre 2025 ainsi que le 25 décembre 2025 et le 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour le transport adapté prévue à sa résolution 121-25 adoptée à l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du 20 octobre 2025.

La gratuité du transport en commun sera offerte le 24 décembre et le 31 décembre 2025, sur l'ensemble des circuits pour le transport urbain et adapté.

La gratuité du transport en commun sera également offerte le 25 décembre 2025 et le 1<sup>er</sup> janvier 2026 pour le transport adapté.

Le 21 octobre 2025

La Secrétaire  
Vicky Martineau